

Le 5 décembre 2025

Le Maire de Saint-Péray,

Service  
Tél. 04 75 81 77 77  
[www.st-peray.com](http://www.st-peray.com)

à

N./Réf. : SG/SS/YC-2025

## **CONVOCATION**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

**Jeudi 11 décembre 2025**  
**À 20 h 00**  
**Salle d'honneur de la mairie**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13 novembre 2025,
- 2 Rapport d'Orientation Budgétaire,
- 3 Participation à la mutuelle,
- 4 Règlement des frais de déplacement aux agents et aux élus,
- 5 Recours à l'emploi contractuel,
- 6 Convention pour l'autorisation de passage et de travaux pour l'entretien et la restauration des berges et du lit de la rivière Mialan et Saveyre,
- 7 Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ardèche pour l'Ecole Municipale de Musique au titre de l'exercice 2026,
- 8 Demande de subvention au FAFA pour la création d'un terrain synthétique au stade de la Plaine,
- 9 Convention d'objectifs entre l'association Compagnie Zinzoline et le Département de l'Ardèche, la CCRC et la commune de Saint-Péray,

- 10 Dérogation à la règle du repos dominical pour l'année 2026,
- 11 Désignation d'un opérateur et cession d'un terrain de l'EPORA à un opérateur de logements,
- 12 Périmètre de la zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles.

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le Conseil Municipal du 13 novembre 2025 en application des délégations de pouvoir au Maire, ainsi que la liste des déclarations d'intention d'aliéner.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Frédéric GERLAND,**

**Maire de Saint-Péray**

